

Orléans, le 21 décembre 07

A

Monsieur le Président
AgglO
5 Place du 6 juin 1944
BP 95 801
45058 ORLEANS Cedex 1

Objet : - Franchissement est de l'agglomération orléanaise
- Création d'une voie parallèle à l'A71

Monsieur le Président,

Nous avons connaissance depuis quelques mois de grands projets d'infrastructures routières au sein même de l'agglomération orléanaise : franchissement est de l'agglomération orléanaise d'une part et création d'une voie parallèle à l'A71 d'autre part.

Nous tenons à ce propos à vous faire part de nos inquiétudes les plus vives.

Le développement des infrastructures routières conduit systématiquement à un accroissement du trafic routier et par conséquent à une augmentation des rejets en dioxyde de carbone, principal gaz impliqué dans le réchauffement climatique.

Aujourd'hui dans notre pays, le secteur des transports par route connaît une progression annuelle de 2 à 3% et produit près du quart des émissions nationales de gaz à effet de serre... émissions que la France s'est pourtant engagée à diviser par 4 d'ici 2050 !

Localement, nous avons également notre part de responsabilité ainsi que le devoir absolu de tout mettre en œuvre pour diminuer drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre afin d'éviter le pire à nos proches descendants : effondrement de la biodiversité mondiale, crises économiques majeures, migrations de centaines de millions de personnes, guerres (il ne vous aura pas échappé en effet que le prix Nobel de la paix a été décerné à Al Gore et au GIEC pour leur lutte contre le changement climatique), etc.

Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Président, de tout mettre en œuvre pour développer sur l'agglomération orléanaise des transports en commun efficaces plutôt que des infrastructures routières qui compromettent toujours plus l'avenir de notre planète : nous ne voulons pas être responsables d'un dérèglement climatique irréversible et insupportable pour les générations futures.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Paul SIFFERT, Président de LNE

Copies : - Monsieur le Préfet

- Messieurs les Maires : Mr Duché, Maire de Chécy ; Mr Bié, Maire de Combleux ; Mr Chevalier Maire de St-Jean-de-Braye ; Mr Martinet, Maire de St-Denis-en-Val ; Mr Gaillard, Maire de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin ; Mr Olive, Maire de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin ; Mr Saury, Maire d'Olivet
- République du Centre